

Master Sciences Humaines et Sociales

Mention : Urbanisme et Aménagement

Parcours : Etudes Urbaines

Présentation	
Nature Formation diplômante Diplôme national	Accessible en <ul style="list-style-type: none">• Formation initiale• Formation continue
Niveau de recrutement Bac + 3, Bac + 4 Conditions d'admission	Modes d'enseignement En présentiel
Durée de la formation 2/4 semestres	
Lieu(x) de formation Campus de Nanterre	
Stages Non	

Le parcours « Etudes urbaines Nord-Sud » du master « Aménagement et urbanisme », co-habilité avec l'Ecole d'Architecture de Paris- Val-de-Seine, propose une formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales permettant une compréhension des grands enjeux et problématiques de la ville, du territoire et de l'aménagement par l'acquisition de connaissances théoriques, d'études de terrain et de savoirs-faires pratiques nécessaires à la conduite de travaux de recherche et de recherche-action.

En **M1**, le premier semestre, commun avec les parcours à orientation professionnelle du master, est destiné à l'acquisition des savoirs fondamentaux dans les différentes disciplines qui participent à la production d'analyses et de discours en études urbaines. Dans la perspective de la rédaction d'un premier mémoire de recherche au second semestre, les étudiants construisent leur projet (thème, lieu, problématique et méthodologie).

En **M2**, le parcours permet de **se spécialiser** : si la question de la circulation des modèles théoriques et analytiques est centrale et atténue parfois les frontières Nord-Sud, les étudiants devront toutefois choisir entre 2 itinéraires (Sud ou Nord). Au premier semestre, des cours spécifiques consacrés aux villes « du Nord » et aux villes « du Sud » sont donc proposés et permettent aux étudiants d'affiner leurs connaissances des contextes urbains. Le second semestre est intégralement consacré à la production d'un travail de recherche, qui peut tout à la fois déboucher sur un stage et une recherche d'emploi, ou un projet de thèse.

Objectifs

Spécificités

▣ Structuration générale de la Mention « Urbanisme et aménagement » :

En M1 : Un parcours unique (« Urbanisme et aménagement ») vous offre différents choix en vue de la spécialisation de M2.

En M2 : Vous pouvez, au sein de la mention, vous spécialiser dans un des 4 parcours suivants :
1/ « Etudes urbaines » (parcours décrit sur cette fiche)

- 2/ « [Habitat et innovations](#) »
- 3/ « [Politiques urbaines, projets urbains et montage d'opérations](#) »
- 4/ « [Villes étalées et aménagement durable](#) »

Admission

Publics

Niveau de recrutement : Bac + 3, Bac + 4

Conditions d'admission

- **Vous êtes étudiant(e) en formation initiale :**

Vous trouverez les conditions d'admissions, modalités et critères de recrutement par formations, dans l'encadré "Candidatures 2019-2020", en bas à droite. Sélectionnez M1 ou M2 suivant votre niveau puis l'UFR et l'intitulé de votre formation. Retrouvez les dates d'inscription sur e-Candidat : <https://ecandidat.parisnanterre.fr/#!accueilView> (menu à gauche "Offre de formation", sélectionnez la formation).

- **Vous êtes un(e) adulte en reprise d'études (formation continue) :**

L'équipe du SFC est à votre disposition pour vous aider à :

1/ **identifier les différents dispositifs de validation** qui vous permettent d'entrer dans cette formation ou d'obtenir ce diplôme (VAE/VES) (cf. supra, rubrique Admission).

2/ **connaître les multiples dispositifs de financement** pour concrétiser votre projet (DIF/CPF, CIF, Contrat de professionnalisation, Période de professionnalisation, Plan de formation, Congé de formation professionnelle, Congé pour VAE, chèque VAE, etc.).

3/ **monter un dossier de financement et obtenir des devis.** Pour en savoir plus sur ces procédures, rendez-vous sur le site du [SFC](#), rubrique : Contactez-nous pour remplir le [formulaire de contact](#)

- **Les dispositifs de validation d'acquis à connaître :**

Que vous soyez étudiant(e), salarié(e) ou demandeur d'emploi en formation continue, plusieurs dispositifs de validation vous permettent :

1/ **d'entrer dans cette formation sans avoir le diplôme de niveau inférieur :**

- Validation des Acquis Académiques (**VAA**)
- Validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (anciennement **VAPP**)

2/ **d'obtenir ce diplôme sans pour autant reprendre des études**

- Validation des Acquis de l'Expérience (**VAE**)
- Validation des Etudes Supérieures (**VES**)

[Pour en savoir plus sur ces dispositifs...](#)

Inscription

Programme

Vous trouverez ci-dessous la version abrégée de la formation. Le livret pédagogique est accessible dans l'encadré de droite "Supports pédagogiques formation tout au long de la vie"

▣ 1ère ANNEE - Semestre 1

UE Savoirs fondamentaux : cours obligatoires

- Politiques urbaines comparées
- Théories Urbaines
- Ségrégation, mixité et fragmentation urbaine

UE Méthodologie

- Enquête de terrain et méthodologie : acteurs et enjeux

- Anglais ou autre langue

UE Savoirs spécialisés

4 au choix (selon les contraintes de calendrier)

- Ville et espaces ouverts
- Services techniques urbains
- Socio-économie de l'habitat et politiques du logement
- Mouvements sociaux, participation et gouvernance
- Métropolisation et ville étalée
- Réseaux, transports et mobilités
- Doctrines et formes urbaines
- Ville et développement dans les pays du sud (obligatoire filière ville du sud)

▾ 1ère ANNEE - Semestre 2

UE Mémoire de recherche (30 ects)

▾ 2ème ANNEE - Semestre 3

UE Fondamentale (12 ects)

- Transferts, comparaisons et circulations
- Urbain/rural
- Etudes urbaines (EC Libre)

UE Complémentaire (12 ects)

- Dans la fabrique des études urbaines
- Atelier "Recherche et action"
- Workshop villes du sud

UE Méthodologie (6 ects)

- Démarches et méthodes
- Langue

▾ 2ème ANNEE - Semestre 4

UE Mémoire de master (30 ects)

Et/ou **Stage** ou **Commande**

Débouchés

Année post-bac de sortie

Bac + 5

Débouchés professionnels

S e c t e u r s

Recherche // Recherche et enseignement // Fonction publique territoriale // Consultance en urbanisme et aménagement urbain // Gestion de l'espace // Développement local // Développement et aménagement dans les p a y s d u S u d / /

d ' a c t i v i t é

M é t i e r s

Chercheur // Enseignant-chercheur // Consultant // Responsable de projet d'aménagement en collectivité locale // Chargé de mission d'études ou de projet en bureaux d'études en aménagement et stratégies territoriales

Contacts

▶ UFR de rattachement

[Sciences Sociales et Administration \(SSA\)](#)

Paris Nanterre

Lefebvre, bur.211 E
Avenue de la République

92000 NANTERRE
01 40 97 56 05

[et](#)

▶ Supports pédagogiques formation tout au long de la vie

[Supports pédagogiques](#)

[RNCP](#)

[des formations éligibles au CPF](#)

[de la formation](#)

[charger la fiche formation](#)

▶ Renseignements pratiques

Secrétariat

Assin

(D - Bureau D 214b)

assin@parisnanterre.fr

Formation (SCUIO-IP)

www.parisnanterre.fr

Bureau E.14

www.parisnanterre.fr

Formation continue(SFC)

formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Tel : 01 40 97 78 66

▶ CANDIDATURES 2019-2020

[Candidatures en M1](#)

[Candidatures en M2](#)

▶ ATTENTION

Le contenu de cette page correspond à notre ancienne offre de formation pour la période 2019-2020.

La nouvelle offre de formation pour l'année 2020/2021 est consultable dès à présent [sur notre site dédié](#)

**Offre de
formation
2020-2021**

▶ Documents à télécharger

[Candidatures - LICENCE](#)

[Candidatures - MASTER](#)

[Graduate Courses - LICENCES](#)

[Graduate Courses - MASTERS](#)

formation-continue.parisnanterre.fr/master-sciences-humaines-et-sociales-br-mention-urbanisme-et-amenagement-br-parc